

La pratique de la randonnée pédestre en séjour touristique en France : étude de clientèle

Collection : Les Cahiers de l'AFIT - Panorama de l'offre / Avril 2003

Auteur : Guilbert Béatrice (Cabinet Taylor Nelson Sofres)

Plus de six millions de Français de plus de 15 ans partis en séjours touristiques ont déclaré pratiquer la randonnée pédestre en 1998, dont 500 000 à l'étranger.

Il s'agit d'une population essentiellement urbaine, où la tranche des 35-64 ans est sur-représentée, ainsi que les catégories socio-professionnelles aisées.

La randonnée est une activité pratiquée essentiellement en montagne, puisqu'elle concerne presque un séjour sur deux passé en montagne.

Elle est le motif principal du séjour dans un peu moins d'un cas sur quatre et, dans la majorité des cas, les personnes qui pratiquent la randonnée pratiquent aussi d'autres activités, culturelles ou sportives.

Elle est souvent associée à la convivialité, mais c'est aussi un moyen de découvrir les sites de la région traversée.

La dépense moyenne d'un randonneur pendant son séjour touristique est de 36 € par jour pour l'hébergement et la nourriture, et de 15 € pour l'ensemble du séjour en équipement et achat de documents.

Voilà quelques-uns des enseignements tirés de l'enquête statistique annuelle du Suivi des Déplacements des Français complétée par une enquête au cours de laquelle un échantillon de randonneurs ont été réinterrogés.

L'étude distingue encore huit groupes typologiques de randonneurs, qui peuvent regrouper en deux grandes familles : les « vrais » randonneurs et les groupes pour qui la randonnée se rapproche de la balade. Les itinérants, qui passent au moins une nuit en dehors de leur hébergement de vacances, ne représentent d'après cette étude qu'environ 400 000 personnes.

Cette analyse devrait fournir aux collectivités locales chargées de l'aménagement des chemins, aux administrations, aux organismes et aux professionnels du tourisme chargés de l'accueil des touristes et de l'organisation de la randonnée, quelques données de cadrage utiles pour la mise en place de leurs actions.